

## EDUCATION

# «Une réforme pas adaptée à la Creuse»

Devant la Direction académique, une soixantaine de personnes, enseignants en activité et retraités, élus, parents d'élèves s'est mobilisée samedi matin contre la réforme des rythmes scolaires. Pour eux, elle n'a pas été réalisée dans de bonnes conditions.

**S**amedi matin aux portes de la Direction académique à Guéret, une soixantaine de personnes, des enseignants en activité et à la retraite, des élus et des parents d'élèves, a répondu à l'appel du SNUipp-FSU 23 et s'est levée contre la réforme des rythmes scolaires. Le syndicat demande son report en 2014 et une plus grande concertation. «Il est temps de mettre en débat cette réforme, sans tabou, y compris en intégrant la possibilité pour notre département d'être dans un régime dérogatoire à 4 jours comme il l'est depuis vingt ans, dans le cadre d'un comité départemental de l'Education nationale spécifique», indique-t-il. Sous les quelques rayons de soleil guérétois, les avis sont clairs. «Cette réforme a été faite dans de très mauvaises conditions», admet Daniel, professeur des écoles à la retraite. Il n'y a pas eu de concertation. Les enfants se-

ront plus fatigués car ils auront plus d'heures en collectivité».

«Aucune raison pour passer à 4,5 jours»

Même avis pour Marc, professeur des écoles en activité. «On n'a pas pris le temps de discuter et elle n'est pas adaptée à la Creuse. Ça soulève beaucoup de problèmes». Tous deux ne sont pas contre les 4,5 jours par semaine mais si la réforme est faite «dans de bonnes conditions». «Il y avait beaucoup de choses à faire avant», note Daniel. Il cite notamment la remise en place des RASED de façon plus fournie, le fait d'éviter les transports à certains enfants. Sophie, mère felletoise de 3 enfants est plus catégorique «on est passé à 4 jours, il y a aucune raison pour qu'on repasse à 4,5 jours». «Les grands bourgs vont peut-être pouvoir la mettre en place mais pour les petites, ça ne sera pas possible, ça sera de la garderie», ajoute Delphine,



Enseignants, parents d'élèves, élus disent non à une réforme réalisée dans «ces conditions». Ils veulent plus de concertation, de temps.

mère de deux enfants et habitante de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

«Les collectivités ont aussi été mises devant le fait accompli», précise au micro Alain Clédière, maire de Saint-Laurent et enseignant.

«Je ne vois pas comment on peut la mettre en place»

Dans sa commune, le conseil d'école a été consulté en urgence et a voté pour le main-

tien de la semaine à 4 jours et le report en 2014. Un questionnaire a également été envoyé aux 64 familles concernées. 61 ont répondu. 84 % sont pour le maintien des 4 jours et si la réforme se mettait en place, elles préféreraient le mercredi matin plutôt que le samedi. Le conseil municipal a ensuite délibéré et à la majorité, il a décidé de la reporter en 2014. Même

décision prise à Anzême. Mais que ce soit en 2013-2014, Alain Clédière ne voit pas «comment on peut la mettre en place sur (sa) commune». D'un plan financier d'abord, ça coûterait 12.000 euros par an à Saint-Laurent ce qui correspond à 12 % de sa fiscalité locale. Mais aussi d'un point de vue matériel et humain. «On ne dit pas tout sur l'historique de la réforme.

De 1994 à 2008, les deux situations ont cohabité», rappelle l'édile. Mais un autre point l'inquiète davantage, le fait d'impliquer les collectivités dans le projet éducatif. «On n'est plus dans l'égalité des territoires», affirme-t-il. Pour moi, on quitte l'Education nationale pour aller vers une éducation territorialisée».

VANESSA JULIET

## 9 suppressions de postes annoncées dans le secondaire

Dans un communiqué, le SNES/FSU, évoque la carte scolaire 2013 dans le secondaire. Pour le syndicat, celle-ci ne diffère en rien à celle appliquée depuis une dizaine d'années.

«**Q**uand la réduction des services au public érigé en dogme semble fonctionner, on continue ! Pourquoi faudrait-il que ça change, même maintenant ?» C'est ce que se demande le SNES/FSU dans un communiqué après le comité technique académique le 6 mars dernier.

«Lors du Comité Technique Académique le Recteur a communiqué ses décisions sur les suppressions et créations de postes pour la prochaine rentrée. Il fait le choix de fermer de 23 à 38 postes

dans les collèges et les lycées et prévoit de pourvoir les besoins restants par des moyens provisoires, une multiplication des heures supplémentaires et la mise sur le terrain sans formation préalable des stagiaires pour les trois quarts de leur service. Nous avons cru qu'une vingtaine de postes seraient créés dans l'académie ! Il n'en est rien ! Localement, 52 élèves de moins dans les 18 collèges de Creuse pour la rentrée 2013 par rapport à la rentrée 2012, soit un peu moins de 3 élèves en moins par collège et 9

suppressions de postes (ou éventuellement 10 si un collègue a sa mutation) pour un nombre équivalent (183) de classes lors des prévisions du printemps dernier !

9 postes en moins en collège, 3 en lycée

L'amélioration des conditions d'enseignement va, certainement, progresser pour les élèves et les enseignants à qui l'on impose, en collège, de plus en plus d'heures supplémentaires (7 % cette année contre 6,20 % l'année dernière) ! Travailler plus et moins bien avec plus d'élèves dans

les classes (A quand un seuil à 23 élèves en collège ?) semble être la ligne gouvernementale qui, sous prétexte de rythme scolaire, semble éluder les questions de fond que sont les conditions de travail des élèves et des enseignants.

9 postes en moins en collège, 3 postes en moins en lycée (28 élèves en moins et une classe en moins), et, éventuellement une création, et un poste en moins dans les lycées professionnels (12 élèves en plus), et toujours plus d'heures supplémentaires (12,53 % en lycée et 8,26 %

en LP), la carte scolaire semble conforme à celle appliquée depuis plus d'une dizaine d'années !

Le syndicat doute que l'enseignement soit une priorité

L'enseignement est-il une priorité ? Nous nous permettons d'en douter eu égard à la méthode fonctionnant à la calculatrice des services du rectorat qui ne tiennent pas compte de la ruralité du département creusois ! Combien (plus d'une centaine ?) de collègues devront effectuer leur service sur plusieurs établissements pas forcément

proches ? Nous avons eu Bénévent/Boussac, puis Boussac/Dun ! A quand Limoges/Crocq ? Sans doute pour le bénéfice des élèves ! Comment trouver des personnes pour effectuer des remplacements alors que le vivier des titulaires remplaçants a été détruit ces dernières années ? Quelles conditions de travail vont être imposées aux éventuels précaires (vacataires et contractuels) devant assumer des remplacements ponctuels ou à l'année, si le rectorat trouve des volontaires ?»